



ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

**Réunions du
Comité Central d'Entreprise
Des 5 et 6 juillet 2018
LA CGT VOUS INFORME**

Tréville, le 7 juillet 2018

**Côte d'alerte sur les bases
PTL 4 : début de la procédure à l'automne
PSE appros et flux : nouvelle consultation le 6 septembre**

Droit d'alerte ?

La CGT a profité de la consultation sur la situation économique de l'entreprise et du budget 2018 pour lire une déclaration

(voire panneau CGT) sur la situation préoccupante sur la plupart des bases. En effet, force est de constater que le printemps a été agité sur un bon nombre d'établissements. Grève à Béziers, bases saturées



à plus de 95 %, croulant sous l'inflation des références, désorganisation des services, difficulté de recrutements, démarrage chaotique de la base mixte de Bourges, manque de quais sur les nouvelles bases, délestages, travail forcé du 8 mai pour livrer des magasins fermés entraînant le retour des palettes sur les bases, explosion des non servis et des restes à quai,... Etc, etc... De quoi être extrêmement inquiets pour la saison qui commence et pour les ouvertures fermetures de bases de cet automne... Pour la Cgt, tous ces événements incontrôlés par la direction aurait dû inciter le CCE à déclencher un nouveau droit d'alerte...

PSE appros et flux

La direction va re convoquer le CCE le 6 septembre pour obtenir enfin son avis sur ce énième PSE retoqué par la Direccte au printemps. La réunion du 26 juin ayant du être reportée du fait de demande de compléments

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/> et sur <https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>

d'expertise de 2 CHSCT. Si ce premier refus a déjà permis de « sauver » près de 80 caristes menacés de licenciement, tout n'est pas réglé pour autant car il reste des promesses de mesures mieux disantes toujours pas respectées par la direction.

PTL 4

La direction donnera la date du début de la procédure du 6ème PSE de la logistique dans le courant du mois d'août. Contrairement aux deux dernières procédures, celle-ci fera l'objet d'une négociation des organisations syndicales avant la consultation du CCE.

A ce jour, la direction n'a pas donné plus de précisions sur le périmètre de ce plan qui devrait en principe concerner les bases de Rochefort, Loriol, Rouillet, Gournay, St Dié. Pour la direction, les options seraient désormais définitives. Sera-ce exactement ce qui a été préannoncé au printemps ou de nouveaux paramètres sont-ils intervenus depuis? A suivre.

La Cgt rappelle son appel à débrayage d'avril dernier jusqu'à fin août afin d'obtenir satisfaction à nos justes revendications

Le syndicat CGT des bases INTERMARCHE appelle dès ce jour à un débrayage illimité de 1 à 24 h et soutient les revendications des salariés

Contre Intermarché. **NOUS EXIGEONS :**

- *Baisse des productivités et de meilleures conditions de travail*
- *Revalorisation des salaires*
- *Prime à tous les salariés pour compensation d'intéressement*
- *Mise en place d'un 14ème mois de salaire*
- *Le RESPECT DU DROIT DE GREVE*
- *Le maintien de tous les emplois*
- *La suppression du travail du samedi.*
- *Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire.....*
- *Conservation de tous nos jours fériés*
- *Le respect de la loi, des accords, des usages locaux, des plans d'actions...*

